

Les Khmers Rouges prochainement entraînés en justice.



**Le tribunal pour juger les Khmers Rouges serait prêt à fonctionner.
L'histoire se souvient d'abord des 17 et 30 avril 1975**

Le 17 avril 1975, Pol Pot ouvrait le bal en entrant victorieux dans Phnom Penh, tandis que l'autoproclamé Maréchal Lon Nol, placé à la tête d'une éphémère république khmère par les Américains, s'enfuyaient à Hawaï. L'armée des Khmers Rouges qui prenait possession de la capitale du Cambodge avait l'air d'une troupe d'enfants qui auraient grandi trop vite et qu'on aurait pu croire sortis d'un jeu vidéo si la l'ibox ou la play station avaient existé à l'époque. Deux semaines plus tard, le 30 avril, les Croisés d'Ho Chi Minh s'emparaient de la capitale du Vietnam sud et obligeaient la plus puissante armée du monde à se retirer profil bas. La suite allait prouver que c'étaient deux communismes bien différents qui prenaient le pouvoir.

On aurait pu penser que, à l'image de Pékin, c'était un communisme paysan d'encerclement des villes par les campagnes qui s'installait au Cambodge tandis qu'au Vietnam, conformément au modèle soviétique, il s'agissait d'un communisme ouvrier d'encerclement des campagnes par les villes. Mais la différence ne résidait pas là où les observateurs l'attendaient : un communisme à la soviétique était déjà installé à Hanoi qui promouvait une idéologie mobilisatrice parce que les responsables du parti avaient imaginé une transmutation provisoire du marxisme en nationalisme intransigeant susceptible de rassembler le peuple vietnamien dans son ensemble. Les bombardements américains sur Hanoi renforçaient l'idée de combat pour la nation vietnamienne en danger.

Au Cambodge, les Khmers qui accueillaient les hommes de Pol Pot en libérateurs, avaient cru d'abord à la victoire de la nation cambodgienne. Il leur fallut vite déchanter. Le gros des bataillons Khmers rouges sortait d'une longue période de réclusion dans les maquis où ils vivaient pour certains depuis près de 20 ans, recrutant inlassablement dans les villages des adolescents de quatorze et quinze ans, élevés dans la hantise d'un ennemi hypothétique qu'il fallait à tout prix débusquer et tuer. A ce jeu, les plus jeunes, ceux qui avaient la gâchette facile, finirent par encadrer les anciens et mettre en pratique ce qu'on leur avait enseigné dans la jungle. Chargés d'encadrer ceux que l'on appelait " les 75 " pour désigner les citoyens qu'on obligeait à se convertir en paysans (par opposition aux " 70 " qui cultivaient la terre avant la révolution), les Khmers rouges s'ingéniaient à traquer les porteurs de lunettes, les filles à peau blanche, tous ceux qui avaient répondu aux multiples appels de l'Angkar (le parti polpotien, véritable machine à broyer) à faire connaître leurs compétences dans tel ou tel domaine, en pensant qu'ils pouvaient se rendre utiles.

Dans leur paranoïa, les dirigeants de l'Angkar commirent ainsi le génocide pour lequel **les Nations Unies ont fini, trente ans après par créer un tribunal censé apaiser les âmes errantes des malheureuses victimes de cette folie sanguinaire.** Grâce à la générosité du Japon et de quelques autres pays dont la France, on a réuni les crédits indispensables (60 millions de dollars) au fonctionnement d'un tribunal international, mais sous l'autorité du gouvernement cambodgien.

L'ancien roi Sihanouk a fait connaître son opposition à un tel tribunal en faisant remarquer que cet argent serait mieux employé à soulager la misère des plus démunis qui constituent au Cambodge une majorité. Pour qui connaît l'état de ce malheureux royaume aujourd'hui gangrené par la corruption, les remarques de Sihanouk apparaissent fondées sur le bon sens. En effet, le tribunal n'a aujourd'hui que deux coupables sous les verrous : Tamok dit le boucher de Phnom Penh et Douch, le fameux patron du Centre de Tuol Seng, responsable de l'assassinat de

seize mille victimes dans des conditions atroces. Les autres responsables comme Ieng Sary, Kieu Samphan, Nong Chea ont été pardonnés soit par Sihanouk soit par le Premier Ministre Hun Sen. Ils coulent des jours paisibles dans leur maison, entourés de leurs familles. Va-t-on revenir sur ces " pardons " ? Si les plus hauts responsables demeurent libres, comment descendre dans l'échelle des responsabilités et juger par exemple l'encadrement qui recevait ses ordres du sommet ?

Trente ans après les faits, le Cambodge est obligé de se rebâtir dans une coexistence entre les anciens Khmers rouges ou leur descendance et les descendants des victimes, plus quelques rescapés. Dans un pays miné par la corruption, où tout est à reconstruire, ce face à face incite à éviter de ressusciter le passé. Les Cambodgiens n'ont pas été consultés pour savoir s'ils étaient favorables à la tenue d'un tel procès. De toute façon, la question de sa faisabilité est posée.

Jean-Claude Courdy

www.geopolitis.net